

Avis public

aux propriétaires uniques d'un immeuble, aux occupants uniques d'un établissement d'entreprise, aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la MRC

Municipalité régionale de comté (MRC)

Minganie

Scrutin du

2023 06 11
année mois jour

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par Nathalie de Grandpré, président d'élection :

→ **aux propriétaires uniques d'un immeuble et aux occupants uniques d'un établissement d'entreprise**, qui n'ont pas déjà le droit d'être inscrits sur la liste électorale comme personne domiciliée, que vous pouvez être inscrits sur la liste électorale de la MRC pour l'élection en cours en respectant les conditions indiquées ci-dessous :

1. avoir 18 ans le

2023 06 11 *
année mois jour

2. être une personne physique, de citoyenneté canadienne, ne pas être en curatelle le

2023 04 24 **
année mois jour

et, à cette date, ne pas avoir été déclaré coupable, au cours des cinq dernières années, d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse

3. être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la MRC depuis au moins 12 mois le

2023 04 24 **
année mois jour

4. avoir transmis à la MRC, à l'adresse indiquée ci-dessous, une demande d'inscription à la liste électorale de la MRC au plus tard le

2023 05 30 ***
année mois jour

ET
→

aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise, qui n'ont pas déjà le droit d'être inscrits sur la liste électorale comme personne domiciliée, propriétaire unique d'un immeuble ou comme occupant unique d'un établissement d'entreprise, que vous pouvez être inscrits sur la liste électorale de la MRC pour l'élection en cours en respectant les conditions indiquées ci-dessous :

1. avoir 18 ans le

2023 06 11 *
année mois jour

2. être une personne physique, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle le

2023 04 24 **
année mois jour

et, à cette date, ne pas avoir été déclaré coupable, au cours des cinq dernières années, d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse

3. être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la MRC depuis au moins 12 mois le

2023 04 24 **
année mois jour

4. avoir été désigné au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants qui sont des électeurs le

2023 04 24 **
année mois jour

5. avoir transmis à la MRC, à l'adresse indiquée ci-dessous, une procuration au plus tard le

2023 05 30 ***
année mois jour

PRENEZ NOTE que la demande d'inscription ou la procuration transmise après le dépôt de la liste électorale, mais **au plus tard le**

2023 05 30 ***
année mois jour

sera considérée comme une demande de modification à la liste électorale de la MRC.

🔄 Un modèle de formulaire de demande d'inscription ou de procuration est disponible au bureau du président d'élection. Les demandes d'inscription et les procurations prennent effet lors de leur réception et demeurent valides tant qu'elles ne sont pas retirées ou remplacées.

Pour toute information supplémentaire, communiquer avec le président d'élection.

Nathalie de Grandpré

Prénom et nom

1303, rue de la Digue, Havre-Saint-Pierre, Québec

Adresse

418 538-2732

Ind. rég. Numéro de téléphone

G0G 1P0

Code postal

Signature

Donné à Havre-Saint-Pierre, le 2023 05 15
Municipalité année mois jour

Nathalie de Grandpré
Président d'élection

* Le jour du scrutin.

** Le 1^{er} septembre de l'année de l'élection générale ou lors d'une vacance au poste de préfet, le jour où l'avis d'élection est donné.

*** Dernier jour fixé par le président d'élection pour présenter une demande devant la commission de révision.

SP-9 (09-06) 

Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, articles 54, 55, 55.1, 56 et 341